

LES GRANDS et les peuples

Le Sénat français n'avait pas encore fini de ratifier les accords de Paris que Boulganine, salissant la perche tendue par Eisenhower (et sans faire la moindre allusion au réarmement allemand), affirmait son accord avec le président américain pour réunir une Conférence des Grands sur toutes les questions...

LA VÉRITÉ ORGANE DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE SECTION FRANÇAISE DE LA 4^e INTERNATIONALE

REDACTION, ADMINISTRATION: 46, rue de l'Arbre-Sec, Paris (10^e) — Tél.: CEN. 68-96 Directeur politique: Robert Berné ABONNEMENTS: 1 AN: 800 FR. — 6 MOIS: 400 FR. C.C.P. 516 de Presse, d'Édition et de Librairie, 603201 Paris

LES DIRECTIONS "SOCIALISTE" ET "COMMUNISTE" ONT AVALÉ SANS BRONCHER Poisson d'avril et loi d'urgence

LES travailleurs ne se sont jamais fait d'illusion sur ce que serait le rendez-vous d'avril. Les titres à sensations de la grande presse ne les trompaient pas, ne pouvaient pas les tromper. Ils ont trop l'expérience des augmentations de salaires consenties par les gouvernements successifs, de Laniel à Mendès-France, pour être trompés par Edgar Faure. Donc, pas de déception, simplement les pouins se sont-ils défilés comme ils se serrent lorsqu'Edgar Faure et ses ministres déclarent que désormais les questions de salaire devront être réglées par le truchement des conventions collectives, au fur et à mesure de l'augmentation de la productivité.

comme fer de s'y opposer jusqu'au bout. Ils comprennent de plus en plus que cela forme un tout, qu'il n'est pas possible de résoudre la question des salaires séparément de l'ensemble de la politique de répression coloniale ou de préparation à la guerre; que la défense des libertés démocratiques débouche directement sur toutes les autres questions. Pour tout dire, ils comprennent fort bien que quels que soient aujourd'hui les blêmes posés, ils ne peuvent être résolus vraiment que si l'on s'attaque avec racines du mal: le régime capitaliste.

La bourgeoisie française le sait aussi. Et si dans l'immediat, elle profite du calme pour maintenir les salaires pratiquement bloqués, elle est terriblement inquiète, car elle sent que ce calme est celui qui précède les tempêtes. Elle tente de se rassurer en votant des lois comme celles instituant l'état d'urgence, ou la conciliation obligatoire des conflits de travail par un arbitre gouvernemental. Ce faisant, elle n'initie pas les travailleurs. Elle ne fait que renforcer le sentiment qu'il faut aller jusqu'au bout et par tous les moyens, pour balayer toute la pourriture à la fois.

rent-ils ? Un Bothereau ose écrire dans Force Ouvrière: « Notons que pour deux questions, méditations et reconversions, nous avions depuis longtemps préparé la cloche. Ce trait est sûr. C'est le jour d'aujourd'hui. » T. sont, en paroles, beaucoup plus radicaux. Ils sont pour l'action. Mais quelle action ? La lutte par corporation, par usine, voire par catégorie. Et quant à s'unir pour engager le combat, rien, absolument rien. C'est fait dans ce sens, aucune proposition n'est adressée aux autres organisations ouvrières.

Un million contre la répression. Illustration of a man pushing a cart with a scale showing 1,000,000.

Où en est la guerre d'Algérie ?

"Nous mangeons à la table des partisans"

La guerre algérienne est une réalité. S'il en était besoin, la proposition de loi sur l'état d'urgence serait venue le rappeler à ceux qui s'exerce aux sources mêmes des informations, c'est-à-dire les agences de presse, la presse est d'une discrétion remarquable, toute gouvernementale.

Ras-El-Eush, un véhicule du bataillon de tirailleurs algériens est renversé dans un fossé. Au douar Nini, un groupe d'une dizaine d'hommes armés se présente au chantier communal. « Nous ne sommes pas des bandits. Nous sommes simplement venus reprendre ce qu'on nous avait pris ».

L'«UNITE D'ACTION» du 13 avril

Le 13 avril 1955 fera-t-il date dans l'histoire de la lutte de la classe ouvrière ? C'est la question que l'on est en droit de se poser quand on lit ce jour le Bureau Politique du Parti Communiste Français, par la plume de Duclos, demande au Parti Socialiste: « 1) d'agir ensemble dans ce sens à l'Assemblée Nationale et au Conseil de la République, et ce dès la rentrée parlementaire; 2) de demander aux fédérations et sections de nos deux partis d'examiner ensemble l'action à mener dans le pays afin de dresser l'opinion publique contre ces projets, connus si bien de tous, et à la cause de la paix et aux intérêts légitimes des travailleurs ».

La Vérité hebdomadaire

De nouvelles souscriptions — nous publions les listes dans notre prochain numéro — des abonnements, et des lettres par lesquelles nos lecteurs nous manifestent leur satisfaction de pouvoir lire désormais chaque semaine LA VERITE nous sont parvenues, en même temps que de nouvelles résolutions et lettres de protestation contre les poursuites dont notre journal et plusieurs militants du P.C.I. sont l'objet, nous

publiions encore dans ce numéro une résolution unanime de l'assemblée générale du S.N.I. du Rhône et une lettre du cam. Duhol. Que ceux de nos lecteurs qui nous ont témoigné leur solidarité, et dont nous n'avons pu, faute de place, publier la lettre, reçoivent ici notre remerciement.

A partir du 29 avril

TOUS LES VENDREDIS LA VERITE EST DANS LES KIOSQUES

Mais la lutte — la lutte contre la guerre d'Algérie, l'action pour la solidarité des travailleurs français avec le peuple algérien — ne fait que commencer.

Lecteur, sympathisant, ami, pour ce notre effort s'amplifie, il nous faut ton aide ! COMMENT NOUS AIDER ? (Suite page 2.)

Le 19 mars, dans la région de Batna, sur une piste, près de M'Chounech, un groupe armé d'une cinquantaine d'hommes a attaqué un caravane chargé de ravitaillement. Le groupe armé s'est saisi de provisions. Les convoyeurs ont tenté de s'imposer. Une bataille a eu lieu, 6 gardes ont été tués. Le même jour M. Soustelle déclarait que « la métropole envoyait en ce moment des renforts de gendarmes. Par ailleurs, des mesures ont été prises pour organiser les polices rurales ». Le 19 mars, le ministère de l'Intérieur démentait « les bruits selon lesquels l'état de siège pourrait être décrété en Algérie ».

(Suite page 2.)

(Suite page 3.)

SOLIDARITE COEURE LA VERITE

Le S.N.I.I. du RHONE

Chers camarades,
Je vous adresse ci-joint le texte de l'ordre du jour voté par l'Assemblée générale de la section du Rhône du SNI concernant les atteintes aux libertés démocratiques. Je joins à cette protestation collective une protestation personnelle de militant syndicaliste contre les poursuites intentées aux militants du PCI.

Avec mes sentiments syndicalistes les meilleurs, P. Duthel.
P.S. Le texte de cet ordre du jour a été communiqué au Préfet du Rhône et au ministre de l'Intérieur, ainsi qu'à la presse lyonnaise, et reproduit par le journal communiste « La République ».

RESOLUTION

L'Assemblée Générale de la Section du Rhône du Syndicat National des Instituteurs réunie à la Bourse du Travail de Lyon le Jeudi 31 mars 1955

— S'élève contre le projet d'institution de l'état d'urgence actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale.

— Proteste vivement contre les récentes atteintes aux libertés démocratiques en particulier :

- arrestation du journaliste R. Stéphane ;
- saisie du « LIBERTAIRE » et de « LA VERITE » ;
- perquisition aux locaux du Parti Communiste Internationaliste.

(Résolution votée à l'unanimité.)

La répression est indivisible

EN faisant voter la loi sur l'état d'urgence, la bourgeoisie et au moins le parti de reconnaissance publiquement la peur panique qu'elle éprouve devant l'action des masses travailleuses.

Le projet de loi a fait débiter que cette loi est applicable à l'ensemble du territoire métropolitain. Son application à l'Algérie démontre que les « quelques rebelles » qui se battent la-bas ne menacent pas simplement quelques douars isolés ou quelques monts dénudés mais les assises économiques et sociales de la grande métropole. Envisager son application dans le territoire, c'est-à-dire la suppression des libertés de presse, de parole, de réunion, le départ des administrations des militants ouvriers, la réquisition des grévistes, le renvoi des dirigeants devant les tribunaux militaires, c'est reconnaître que demain l'action des travailleurs ébranlera les bases du régime et framera la voie de la révolution sociale qui s'impose. Son lourd caractère d'urgence s'annonce lentement, avec les qualités de ses défauts. Des mesures sont prises, des dossiers sont constitués, des hommes catalogués, des poursuites engagées.

Ainsi tout un dossier est constitué contre notre Parti. Des militants sont poursuivis, des perquisitions ont eu lieu, des saisies ont été opérées. La bourgeoisie hâte la poursuite plus loin, elle s'enferme dans ses propres contradictions. Frapper aujourd'hui, c'est-à-dire emprisonner, contraindre une seule organisation ouvrière en France, c'est ouvrir la voie à la répression contre le mouvement ouvrier tout entier.

L'état d'urgence peut se permettre ce luxe dans le moment présent. Il lui est impossible de lutter sur tous les fronts à la fois, à l'extérieur contre des peuples entiers qui se secouent, son jour, à l'intérieur contre des organisations d'avant-garde qui indiquent la voie à suivre et contre l'ensemble des peuples qui se révoltent. Ce qui décide, ce ne sont pas les lois, c'est la lutte, c'est le combat.

Plus grande sera la détermination ouvrière à se battre, plus effectif et plus réel sera le front unique des organisations ouvrières, plus seront restreintes les possibilités d'interventions, ministres et gouverneurs généraux, de consolider la domination du capital.

La lutte pour la défense des libertés démocratiques, quelles que soient les organisations ouvrières ou les hommes de gauche qui soient frappés, est l'œuvre de tous.

Continuer la lutte pour la cessation des poursuites contre notre Parti, demander que soient closes les injonctions des autres organisations, défendre l'ensemble des organisations ouvrières.

Le P.F.F. contre le Comité de Lyon

Le 16 mars dernier, Georges Tambrini, secrétaire de l'U.D. - M.C.P. du Rhône, et Laurent Goblet, secrétaire administratif du Comité Lyonnais contre la Répression, prenaient la décision de suspendre les réunions hebdomadaires de cet organisme. Les absences répétées de la plupart des représentants d'organisations, l'incertitude de la bourgeoisie à faire preuve, multipliant les difficultés rencontrées par les militants ouvriers engagés dans une action anticapitaliste authentique, avaient voué peu à peu l'expérience à l'échec.

Les responsabilités dans la faillite d'une tentative dont on était en droit d'attendre mieux incombent pour une large part à la carence continuelle manifestée par les organisations stalinienne signataires, notamment le P.C. et la C.G.T. L'utilisation pour le moins fantaisiste du matériel par le Comité de Lyon est significative à cet égard. Dix mille tracts et cinq cents affiches ont été imprimés, puis répartis entre les diverses formations, la plus grande partie allant au moment même de leur impression à la C.G.T. (exactement : 5.000 tracts et 300 affiches). Non seulement, ce matériel est resté quasiment complètement inutilisé, mais la direction du P.C. a cru bon de le diffuser en direction des seuls travailleurs Nord-Africains. SEULIN par exemple, les tracts n'ont été remis qu'aux ouvriers algériens. Comme l'a fait observer l'un d'eux tout récemment : « Le Parti communiste semble nous dire : votez, mais nous ne nous soucions pas de vous. Il devrait pourtant savoir que ce sont d'abord les Français que l'on doit informer sur la répression et l'état d'urgence qui nous impose au peuple algérien ».

Le P.C.F. engage maintenant son affiche : « Assez de sang en Algérie » et se réjouit de la présence dans les quartiers habités par les camarades nord-africains. Notons qu'à Villeurbanne, le collage de cette affiche sensée avoir été effectué comme en réaction à celui de l'appel de P.C.I. dénonçant la répression. Les faits rapportés prouvent — s'il en est encore besoin — le refus arrêté du P.C. d'annoncer une quelconque lutte d'envergure contre la répression et sa volonté de faire poids mort dans les cas où les initiatives partent d'organisations non stalinienne. (Le Comité lyonnais fut lancé par le Mouvement de Libération du Peuple.)

Quelle orientation adopter aujourd'hui pour le mouvement ouvrier en train de derrière soi les nombreux travailleurs et démocrates lyonnais persécutés de l'absolue nécessité de l'organisation d'un vaste mouvement de protestation contre la répression en Algérie ? Plusieurs militants anticolonialistes pensent qu'il y a maintenant plus que jamais lieu de travailler contre la répression, à l'abri d'un petit nombre d'hommes décidés à lutter sans défaillance pour le droit

à chaque peuple de gérer ses propres affaires, à partir d'un petit nombre d'intellectuels, de militants ouvriers et syndicaux résolus à défendre les libertés plus élémentaires. Nul doute que le Lyon ouvrier et démocrate, le Lyon des Canuts ne sera pas le dernier à faire entendre sa voix contre la sale guerre faite au peuple algérien.

Les étudiants Lyonnais contre la Loi d'urgence

Lyon le 1er avril 1955.
Le Comité Etudiant Lyonnais contre la répression et pour la défense des libertés démocratiques dans les pays d'Outre-Mer :

- Vivement ému par la proposition de loi du Gouvernement instaurant l'état d'urgence en Algérie, proposition qui prévoit l'application en Algérie — et éventuellement sur le territoire métropolitain — d'un véritable régime d'exception ;
- Suppression de la liberté de réunion ;
- Etablissement du contrôle des moyens d'information ;
- Autorisation des perquisitions de jour et de nuit ;
- Dessaisissement de la Justice au profit des tribunaux militaires ;
- Suspension des recours contre les décisions des juridictions d'instruction ;
- Institution de la résidence forcée ;
- Autorisation d'application de la loi du 11 juillet 1953 sur l'organisation de la nation en temps de guerre ;
- S'OPPOSE avec énergie à toute mesure d'exception qui ne ferait qu'aggraver la situation actuelle, d'ailleurs fortement décriée en Algérie ;

FAIT APPEL à tous les parlementaires et à toutes les organisations étudiantes, pour faire échec à ce projet antidémocratique et en vue de défendre les libertés menacées.

Le Comité réunit les organisations suivantes :

- Association Chrétienne d'Etudiants - Comité des Jeunes pour la Justice Outre-Mer - Etudiants Africains - Etudiants Algériens - Etudiants Communistes - Etudiants du Centre d'Essai - Etudiants N.P.F. - Etudiants Socialistes - Etudiants Tunisiens - Foyer International des Etudiants - Jeune République - Jeunesse Etudiante Chrétienne - Mouvement de Libération du Peuple (section étudiante) - Nouvelle Gauche (Etudiants) - Union de la Jeunesse Républicaine de France.

Nouvelles attaques contre « Le Libertaire »

APRES la saisie du « Libertaire » (organe de la Fédération Communiste Libertaire) le 11 novembre 1954 et les poursuites engagées contre des militants de la F.C.L. en vertu de l'article 80 du code pénal, après les poursuites engagées en vertu du même article contre deux nouveaux numéros du « Libertaire » (408 et 401) par la brigade criminelle de la P.J., après la convocation de six militants de la F.C.L. à la P.J., le gouvernement vient de se livrer à une nouvelle attaque contre la liberté de la presse.

Deux nouveaux numéros du « Libertaire » ont été saisis. Le numéro 411 est poursuivi par le ministre de l'Intérieur par un article intitulé « Résistance ouvrière au colonialisme », exaltant l'action des dockers d'Oran refusant de décharger des armes destinées à massacrer leurs frères résistants de la Kabylie et des Aurès.

Le numéro 412 est poursuivi par le ministre des Forces Armées, à cause d'un article de notre vieille et valeureuse militante Hélène Leroux, publié sous le titre « Les femmes dans l'armée 1 » et flétrissant l'engagement de 8.000 femmes.

Le gouvernement, par des procès successifs et des amendes massives va tenter de faire disparaître le seul journal de combat des travailleurs, le journal à l'avant-garde de la lutte ouvrière, « Le Libertaire ».

Mais qu'il ne s'y trompe pas : IL TROUVERA A QUI PARLER !

Le numéro 412 est poursuivi par le ministre des Forces Armées, à cause d'un article de notre vieille et valeureuse militante Hélène Leroux, publié sous le titre « Les femmes dans l'armée 1 » et flétrissant l'engagement de 8.000 femmes.

Le gouvernement, par des procès successifs et des amendes massives va tenter de faire disparaître le seul journal de combat des travailleurs, le journal à l'avant-garde de la lutte ouvrière, « Le Libertaire ».

Mais qu'il ne s'y trompe pas : IL TROUVERA A QUI PARLER !

UN MILLION

(Suite de la première page.)

1) En souscrivant à la campagne du Million contre la répression. Des listes de souscription sont à la disposition de nos amis au siège de LA VERITE. N'oubliez pas que les petits ruisseaux font les grandes rivières ! Chaque franc compte !

2) En souscrivant :
— 1 abonnement à LA VERITE hebdomadaire : 1 an (52 n°), 800 francs ; 6 mois (26 n°), 400 francs ; 3 mois (13 n°), 225 francs. Abonnement pour l'étranger : 1 an, 1.200 francs ;
— 1 abonnement d'essai de 5 n° pour 100 francs (pour votre compte ou pour celui d'un abonné possible) ;
— et, jusqu'au 31 mai, l'abonnement de soutien à 1.000 francs, donnant droit, outre 52 n° de LA VERITE hebdomadaire (valeur 52 x 20 = 1.040 francs), à 1 abonnement de 1 an (4 n°) aux « Cahiers Rouges », la revue du trotskysme (valeur, 150 x 4 = 600 francs) ; et à la série des fameuses articles de Brigitte Garland « Ma vie dans les camps de concentration soviétiques », reproduits par la presse révolutionnaire du monde entier, dont la prochaine parution en brochure satisfera les nombreuses demandes qui nous ont été adressées (valeur, 100 francs), SOIT AU TOTAL 1.740 FRANCS POUR 1.000 FRANCS !

3) En nous envoyant des listes d'adresses d'abonnés possibles, A QUI NOUS FERONS UN SERVICE GRATUIT DE 4 n°.

4) En nous signalant les kiosques où vous désirez trouver LA VERITE ; EN DEVENANT INSPECTEUR DE VENTE DE « LA VERITE ».

5) En nous informant sur tous les faits qui touchent la classe ouvrière, et dont vous êtes chaque jour le témoin ; EN DEVENANT CORRESPONDANT DE « LA VERITE ».

Libérez Roger Stéphane !

Le juge Duval a refusé de mettre le journaliste Roger Stéphane en liberté provisoire. Rien d'étonnant : on sait de reste que les spécialistes des procès et des procès n'ont jamais son homme. La protestation de l'opinion publique n'a pourtant pas cessé de se développer, contraignant le gouvernement à mettre Stéphane au régime politique. Mais par la même MM. Faure et Bourgeois-Maunoury avouent que Stéphane n'est pas poursuivi pour « divulgation de secrets militaires » etc. ce qui n'aurait rien de politique, mais bien pour la lutte qu'il mène contre la sale guerre d'Indochine — tout comme « LA VERITE » a été saisie, et plusieurs militants du PCI menacés de poursuites pour leur hostilité à la sale guerre d'Indochine.

Seuls de toute la presse, l'Indio Pierre Brisson, directeur du « Figaro », et les fascistes nostalgiques-massions de « Aspects de la France » ont applaudi à l'arrestation de Stéphane. Rien d'étonnant encore : Maurras n'avait-il pas un petit nez sur le nez de Stéphane ? « Aspects de la France » n'a-t-il pas exprimé un enthousiasme débordant quand LA VERITE a été saisie ? Comme on se retrouve... y compris le 6 avril, aux Sociétés Savantes, où, devant une salle comble, divers personnalités parmi lesquelles Louis Massignou, M. de Moro-Giafari, Marceau Pivert, ont, sous la présidence de Paul Rivet exigé la libération immédiate de Stéphane, mais après que quelques tribulations maurrassiennes, qui voulaient perturber la réunion, eurent été rapidement mises à la raison, sans perte (pour le service) de nos camarades. Mais cela ne suffit pas. Une ordonnance de non-lieu doit être rendue. Les poursuites réactionnaires engagées contre Stéphane et Gilles Mandel, contre les militants du Parti Communiste Internationaliste, contre les militants de la Fédération Communiste Libertaire doivent être définitivement closes. L'action unique doit organiser et s'étendre jusqu'à ce que cet objectif soit atteint.

Et maintenant ? C'est le 21 avril que la Chambre des mises en accusation se prononcera. Elle doit mettre, et, espérons-le, mettra Stéphane en liberté provisoire. Mais cela ne suffit pas. Une ordonnance de non-lieu doit être rendue. Les poursuites réactionnaires engagées contre Stéphane et Gilles Mandel, contre les militants du Parti Communiste Internationaliste, contre les militants de la Fédération Communiste Libertaire doivent être définitivement closes. L'action unique doit organiser et s'étendre jusqu'à ce que cet objectif soit atteint.

G. B.

LE COMITE POUR LA LIBERATION DE MESSALI HADJ ET DES VICTIMES DE LA REPRESSION EN ALGERIE ANNONCE LA PARUTION D'UN BULLETIN D'INFORMATION N° 3.

- AU SOMMAIRE :
- Interview du député travailliste Leslie Hale.
 - Les biographies de Messali Hadj et des animateurs du Comité « Jean Cassou, Corévaux, et Yves Dhezchelles, avocat.
 - Un appel du Comité à la Conférence africano-asiatique de Bandung.

Prix du numéro : 20 fr. Passez vos commandes à E. Boisselier, 87 bis avenue du Général-Leclerc, Paris (14^e). C.C.P. Paris 4507-56.

« LES CAHIERS ROUGES »

Au sommaire du n° 1, à paraître le 1er mai :

- E. Bourgeois-Maunoury ;
- G. Bloch : Convulsions bureaucratiques en URSS.
- Jean Cassou : La conscience ouvrière.
- P. Lambert : Problèmes de l'indépendance nationale au Maghreb.
- F. Scall : Révolution et contre-révolution au Guatemala.
- Un texte de Trotsky sur « le terrorisme ».
- Un débat parlementaire, le débat sur l'état d'urgence.

Des notes de lecture : Deutscher, « Bourgeois et prolétaires ». Des chroniques étrangères : Signification de la fusion AFL-CIO, etc., etc.

Le numéro 20 fr.

Abonnement de 1 an (4 numéros) : 500 fr et jusqu'au 31 mai : abonnement de 1 an combiné avec « LA VERITE » hebdomadaire, 1.000 fr.

Adresser les commandes à la S.P.E.L., 46 rue de l'Arbre-Sec, Paris 1er. C.C.P. 6032-01 Paris.

Après les élections cantonales

Le Comité d'Action Laïque du Nord s'est adressé au Parti Socialiste et au Parti Communiste Français, à propos des élections cantonales prochaines, en leur posant les questions suivantes :

PREMIERE QUESTION : Donnez-nous l'assurance que si vous êtes élus au Conseil général, vous repousserez toute demande de subventions directes ou indirectes de collectivités publiques aux classes privées ?

DEUXIEME QUESTION : Seriez-vous disposés à vous retirer, au second tour, en faveur du candidat laïque le plus favorable ?

Dans « Nord-Matin » du 9 avril et dans « Liberté » du 10 avril, le Parti Socialiste et le Parti Communiste Français ont fait connaître leurs réponses.

Pour ce qui est de la première question, la réponse est très claire et très brève pour chacun des deux partis. C'est oui, sans réserve. Bien.

Quant à la deuxième question qui est pourtant formulée en termes extrêmement concis et simples, le Parti Socialiste répond en ces termes :

« Le Parti fait confiance aux fédérations pour barrer la route aux candidats de la réaction et aux partisans des régimes de dictature ».

Le Parti Communiste Français répond de son côté :

« Selon les résultats du premier tour, et compte tenu de l'attitude des divers candidats en présence, le Parti Communiste, au second tour, n'éliminera pas ses candidats en faveur des candidats socialistes, radicaux ou autres qui auront nettement et publiquement pris position contre le réarmement allemand, pour une politique de paix ».

Ces deux réponses ont d'autant plus d'intérêt que leurs auteurs se réfèrent à des extraits de textes par leurs fédérations nationales respectives, donnant ainsi au cas du département du Nord une valeur de symbole à l'échelle nationale.

Or, ces réponses ont la particularité d'être symétriques. En d'autres termes, le Parti Socialiste et le Parti Communiste ont d'accord, pour le département du Nord, ce qui se voit révisé à propos de la laïcité est parfaitement secondaire. La même question aurait pu se produire par exemple à l'occasion de questions posées par le Comité pour la Libération de Messali Hadj et des victimes de la répression par exemple. La réponse aurait été identique : le Parti Communiste aurait mis en avant la condition de la lutte contre le réarmement allemand et le Parti Socialiste, pour ne pas être en reste, aurait mis en avant des propositions d'insubordination par la mise en garde

contre « les régimes de dictature » (il s'agit : condamnation de l'URSS).

Ce n'est pas un hasard si le Parti Communiste et le Parti Socialiste ont précédemment insisté sur les problèmes qui divisent et non sur ceux qui les unissent. Si nous croyions à leur prévoyance politique nous dirions que ces deux partis ont voulu ainsi nous faire insubordonner à leur politique.

Dans le code criminel, la préméditation est une circonstance aggravante. Elle l'est aussi en politique. Car enfin pourquoi choisir, pour le Parti Communiste, le réarmement de l'Allemagne ?

Le Parti Socialiste, dans les régimes de dictatures ? sinon pour se refuser à l'avance à toute action unitaire alors qu'un terrain commun était tout trouvé : celui de la lutte contre l'état d'urgence.

Contre cette loi fasciste présentée par le gouvernement Faure, les députés se sont comptés. D'un côté tous les partis et représentants de la classe bourgeoise, de l'autre côté, tous les partis et représentants prétextant à la défense de la classe ouvrière et de ses intérêts. En politique, on ne juge pas sur les intentions, et le scrutin du vote sur l'état d'urgence était clair, très clair : Classe contre classe.

Opposer à cela la notion volontairement confuse de : « socialistes, radicaux ou tous autres » d'un côté et de l'autre : « entre les candidats de la réaction et les candidats de la classe ouvrière », c'est délibérément passer à côté du vrai problème qui est celui de l'union de tous les partis ouvriers contre tous les candidats bourgeois, quelle que soit l'étiquette dont ils s'affublent.

En vérité, la seule réponse possible pour un authentique parti ouvrier à la laïcité est la question de la politique des directions ouvrières officielles. Elles consentent de la nécessité d'unir les forces des travailleurs également dans la lutte électorale. SE BASTERA AU SECOND TOUR SANS CONDITION, en faveur du candidat ouvrier le plus favorable ?

Qui peut perdre à une telle tactique ? La bourgeoisie à coup sûr ! Qui y gagne ? Les travailleurs et leurs dirigeants. C'est une telle politique que les ouvriers socialistes et communistes doivent imposer à leur direction, dans tout le pays, dans le département du Nord comme ailleurs.

Les C. D. S. E. également

Le municipalisme des C.D.S.E. communi-
munistes.

Vingt-cinq députés français présents en séance à l'Assemblée Nationale, viennent de prendre la lourde responsabilité de voter un texte de loi dit « état d'urgence ».

Le Conseil des ministres en appliquant cette nouvelle législation pour une durée de six mois à l'Algérie entend prouver qu'il n'a pas peur de la force pour solutionner le problème algérien.

Les Comités de Défense Sociale et d'Entraide fidèles à leurs principes, ne peuvent s'abstenir de dénoncer un texte qui sous le prétexte de rétablir l'ordre, n'a en réalité qu'un seul but : la suppression pure et simple de toutes les libertés et garanties constitutionnelles en Algérie aujourd'hui, en France peut-être demain.

En votant et en appliquant l'état d'urgence en Algérie, l'Assemblée Nationale et le gouvernement français viennent de légaliser la répression.

Les Comités de Défense Sociale et d'Entraide rappellent qu'aucun des C.D.S.E. ne peut apporter de solution valable et durable aux problèmes algériens et que seul l'exercice des libertés démocratiques peut permettre la recherche des solutions. Les C.D.S.E. lancent un appel à l'opinion ouvrière et démocratique pour lutter contre la réaction triomphante de la répression et la défense des libertés du peuple algérien.

« L'UNITÉ D'ACTION » DU 13 AVRIL

(Suite de la première page.)

D'autant plus que, par rapport à la première proposition de lutte commune pour l'augmentation des salaires, proposition qui se situait uniquement sur le plan parlementaire, cette dernière proposition envisage l'action commune entre les fédérations et les sections de deux partis, c'est-à-dire la lutte à la base.

Il n'y aurait donc qu'à se rejouer de ce premier pas en avant si toutefois il avait quelque chance de se concrétiser. Or, on est en droit de penser que cela ne se fera pas. Et cela ne se fera pas non plus si un refus que l'on pourrait prévoir du Parti Socialiste, ni de l'obstruction du Parti Communiste à ne pas mener une campagne d'insubordination qui ne soit pas une proposition. Non ! Ces deux viennent du fait que les propositions d'action commune ont été faites pour lutter contre la fabrication de la bombe H et que c'est Edgar Faure lui-même qui déclarait dans une conférence de presse tenue dès le 13 avril : « Nous n'entendons pas consacrer d'argent d'un côté à une bombe H ou d'un autre bombe ».

Ainsi la proposition d'action commune fait long feu. Une telle méconnaissance est-elle véritablement réparable ? Assurément, il suffit que le Parti Communiste reprenne intégralement sa proposition d'action commune, non plus pour lutter contre la fabrication de la bombe H qui ne sera pas fabriquée mais pour la constitution d'un gouvernement ouvrier du Parti Communiste et du Parti Socialiste.

Cette proposition a le double avantage et de répondre aux aspirations des travailleurs et de ne pouvoir, en aucun cas, être avancée par des propositions analogues ou similaires d'Edgar Faure.

UN EXEMPLE ITALIEN POUR LA FRANCE : L'ESSAI DE L'ACTION COMMUNISTE

APRES les critiques, que nous avions rapportées dans « LA VERITE »...

Par la politique extérieure de l'URSS dans la politique opportuniste de l'Occident...

teurs : manque de confiance dans la base, préférence pour les formes consultatives...

Les travailleurs communistes d'Amsterdam rompent la paix sociale

(De notre correspondant en Hollande)

LES travailleurs communistes d'Amsterdam, les tramonts et d'autres catégories...

Les salaires des tramonts sont très bas; depuis deux ans déjà, ils revendiquent leur passage dans une catégorie supérieure...

Les salaires des tramonts sont très bas; depuis deux ans déjà, ils revendiquent leur passage dans une catégorie supérieure...

NGO-DINH-DIEM ISOLÉ

LES combats de Saigon ont révélé spectaculairement la décomposition avancée du régime de Bao-Dai...

Vietninh contrôle des régions entières du Sud-Vietnam et étend, chaque jour, son influence.

Malheureusement, sur 21.000 employés de la municipalité d'Amsterdam, 4.000 seulement suivirent le mouvement.

Néanmoins, cette grève a revêtu une grande signification politique, car elle a permis de constater...

AC. FAIT TACHE D'HUILE Aussi n'est-il pas étonnant que la crise interne du P.C. italien se soit considérablement approfondie...

La publication du premier document organique d'une tendance d'opposition de gauche...

Il serait assez malaisé, parmi ce panier de crabes, de distinguer tous les liens qui unissent ou séparent les différents protagonistes...

En fait, sans les Américains, Diem serait chassé depuis longtemps. Puissance armée, les sectes Ho-

Chi et Cao Dai contrôlent principalement l'ouest du pays...

Quant au général Ely, en domestiqué chassé et mécontent, il essaie d'attiser le feu...

En choisissant la manifestation de rue comme moyen d'opposition...

LA METHODE « L'esprit de Yalta » qui inspira tous les accords partiels conclus en 1945...

LA METHODE « L'esprit de Yalta » qui inspira tous les accords partiels conclus en 1945...

La guerre scolaire en Belgique

Et calme rêlé à Bruxelles et dans toute la Belgique, après la « grande bataille »...

Et le parti, dans les fragments des protocoles de Yalta aujourd'hui révélés, on ne trouve de proclamation ouverte de ces deux « principes »...

DANGER : L'ATTENTISME DES DIRIGEANTS

En tout cas l'attentisme des dirigeants d'A.C. ont fait preuve jusqu'ici est le stigme d'une faiblesse politique.

La guerre d'Algérie

(Suite de la première page.) Partisans et ennemis se mènent vie d'eux. Ces gens ne sont pas les bandits que disent les journaux.

YALTA : Peches et recettes de la cuisine des Grands

Le 16 mars dernier éclatait à Washington une véritable bombe diplomatique...

UNE PAGE D'HISTOIRE...

A Yalta en Crimée, on le sait, s'était réunie peu avant la fin de la dernière guerre, en février 1945, une conférence Staline-Roosevelt-Churchill...

LA METHODE

« L'esprit de Yalta » qui inspira tous les accords partiels conclus en 1945...

LA METHODE

« L'esprit de Yalta » qui inspira tous les accords partiels conclus en 1945...

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO : YALTA - L'ALLEMAGNE SUR L'ETAL DES BOUCHERS

intervention anti-ouvrière impérialiste, dans tous les secteurs menacés par la révolution.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO : YALTA - L'ALLEMAGNE SUR L'ETAL DES BOUCHERS

intervention anti-ouvrière impérialiste, dans tous les secteurs menacés par la révolution.

LES GRANDS et les peuples

(Suite de la première page.) « La Chine aura beau être « sage », écrit-il, elle aura beau éviter de faire déferler ses soldats par-dessus les frontières...

« La Chine aura beau être « sage », écrit-il, elle aura beau éviter de faire déferler ses soldats par-dessus les frontières...

REPRESSON

Le 1er avril, les dockers d'Oran ont refusé de décharger des munitions et du matériel de guerre arrivés par le « Truckheim ».

MAL ACCUEILLI

Hélas ! personne ne s'en trouve attristé. On a réagi vraiment ces révélations : ni les milieux responsables de la bourgeoisie américaine, ni les vieux Churchill, dont le visage de canaille impérialiste cynique était éclairé d'une lumière trop crue.

POISSON D'AVRIL ET L'URGENCE

(Suite de la première page.)

pour tous est la plus apte à agir toutes les catégories de travailleurs tout que le pouvoir d'achat des catégories les plus défavorisées sera de 50 0/0 de leur pouvoir d'achat de 38.

POISSON D'AVRIL ET L'URGENCE

(Suite de la première page.)

pour tous est la plus apte à agir toutes les catégories de travailleurs tout que le pouvoir d'achat des catégories les plus défavorisées sera de 50 0/0 de leur pouvoir d'achat de 38.

POISSON D'AVRIL ET L'URGENCE

(Suite de la première page.)

pour tous est la plus apte à agir toutes les catégories de travailleurs tout que le pouvoir d'achat des catégories les plus défavorisées sera de 50 0/0 de leur pouvoir d'achat de 38.

« Tel est le bref panorama que l'on peut reconstituer à travers diverses coupures de presse. Il est au-dessus de la réalité. Les faits, les événements, les données, les journaux, montrent néanmoins que, sur une courte période d'un mois, l'action militaire appuyée sur la proclamation de l'état d'urgence qui changera quelque chose à ce fait.

« Ces gens ont leurs raisons et nous avons les nôtres. Faut-il le dire ? Ces

« Cette contradiction se résoudra dès que les travailleurs ont vu ces revendications, elles des couches les plus pauvres de la petite paysannerie et de la petite bourgeoisie, et d'organiser l'action générale capable d'imposer un gouvernement représentatif aux travailleurs. Ils ne veulent même pas agir en commun pour empêcher que leur parlement ne vote une loi super-sclérotée.

« Cette contradiction se résoudra dès que les travailleurs ont vu ces revendications, elles des couches les plus pauvres de la petite paysannerie et de la petite bourgeoisie, et d'organiser l'action générale capable d'imposer un gouvernement représentatif aux travailleurs. Ils ne veulent même pas agir en commun pour empêcher que leur parlement ne vote une loi super-sclérotée.

« Ces peuples mettront en échec les plans de Sainte Alliance contre-révolutionnaire des Grands. Ils conquerront la paix, en abattant le capitalisme dans le monde entier.

